



QUAND DES SYNDICATS DE SALARIÉS REMETTENT LES CLÉS AU PATRONAT

Le 28 avril dernier avait lieu la mise en place du Conseil de la CPAM du Cher. Deux candidatures étaient présentées à la présidence : une candidature CGT et une candidature CPME. La CFDT, FO et la CGC ont choisi de voter pour la CPME, une organisation syndicale patronale.

C'est une faute lourde contre le monde du travail !

Avant 1945, le patronat et l'État avaient la main sur l'essentiel des caisses sociales : allocations familiales, retraites par capitalisation, accidents du travail, maladies professionnelles. Le régime général de Sécurité sociale a justement consisté à leur reprendre ce système, à l'unifier et à le remettre entre les mains des assurés eux-mêmes.

En 1945, la Sécurité sociale était une conquête : financée par le travail, gérée par les travailleurs, pour les travailleurs et leurs familles.

Ce pouvoir, le patronat n'a jamais accepté de le perdre. Dès 1947, avec la complicité de l'État, il a tout fait pour reprendre la main.

Et aujourd'hui, ce sont des organisations syndicales de salariés qui lui remettent elles-mêmes les clés.

Il faut pourtant regarder ce que défend la CPME. Dans ses propres textes, elle réclame la baisse des cotisations sociales, c'est-à-dire l'affaiblissement du financement de la Sécurité sociale. Elle veut durcir les arrêts maladie, imposer trois jours de carence, contrôler davantage les salariés malades, réduire les droits au chômage et introduire une part de capitalisation dans les retraites.

Voilà le programme patronal : moins de cotisations, moins de droits, moins de solidarité, plus de contrôle sur les travailleurs.

En votant CPME, la CFDT, FO et la CGC ne font donc pas un simple choix de personne. Elles donnent la présidence de la CPAM du Cher à une organisation qui porte un projet contraire à l'esprit même de la Sécurité sociale.

Et ce n'est pas un accident isolé.

Ce sont les mêmes logiques d'accompagnement, de renoncement, de collaboration de classe qui ont permis le passage de la nouvelle classification, dont les agents mesurent désormais concrètement les désagréments : déroulements de carrière freinés, reconnaissance insuffisante, individualisation accrue, sentiment d'injustice généralisé.

Ce sont encore les mêmes qui ont laissé passer la COG, avec ses suppressions de moyens, sa logique gestionnaire et ses projets imposés d'en haut. C'est cette COG qui a ouvert la voie à Arpège et à son lot de malheurs pour les agents comme pour les assurés : désorganisation du travail, perte de sens, souffrance dans les services, situations absurdes pour les collègues et pour les usagers.

À chaque fois, le même scénario : le patronat et l'État imposent leur logique, et certains syndicats accompagnent, trahissent les revendications légitimes des salariés.

Ce renoncement est lourd de conséquences. Il nourrit la défiance des travailleurs envers les syndicats et livre symboliquement nos institutions sociales à **ceux qui démantèleront demain nos droits**. Ce choix est une faute politique majeure, une trahison de l'histoire de la Sécurité sociale, une trahison du monde du travail.

**FACE AU PATRONAT ET A L'ÉTAT QUI L'ACCOMPAGNE,
IL NE FAUT PAS S'AGENOUILLER.
IL FAUT OPPOSER L'UNITE DES TRAVAILLEURS.**